

QUESTIONS ORALES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MAI 2013 DU GROUPE D'OPPOSITION
ENSEMBLE POUR PERTUIS

1/ Pouvez-vous nous éclairer sur le statut de monsieur SCIACA Sauveur au sein de la mairie et le montant de sa rémunération ?

2/ Après avoir imposé des horodateurs au mode de paiement unique, vous entendez revenir aux horodateurs au mode de paiement alternatif permettant un règlement par pièces.
Quel est le coût global pour la collectivité de cette opération ?

3/ La police municipale est sous-dimensionnée pour une ville de 20 000 habitants.
Envisagez-vous d'augmenter les effectifs et de revenir sur votre décision de supprimer les rondes de nuit?